

Installation d'un câble électrique dans un puits de la mine Kirkby (Angleterre).

Le n° 3088, 5 mars 1920, de la revue *Colliery Guardian* décrit la façon dont fut descendu, à la mine Kirby, un câble électrique triphasé de 384 mètres de longueur, 89 ^m/_m de diamètre et ayant un poids total de 8130 kilog.

La descente fut opérée au moyen de la machine d'extraction.

On commença par remplacer un des câbles d'extraction par un câble, hors service, mais encore en bon état. Ce câble fut placé de telle façon que son bout libre, dépourvu de cage, se trouvait au niveau du sol, lorsque la cage suspendue à l'autre câble était parvenue au fond du puits. Le tambour, portant le câble électrique, fut installé à 60 mètres du puits et supporté par un arbre placé horizontalement dans des paliers fixés sur un solide bâti en bois. Le câble déroulé du tambour, à la main, passait sur une série de poulies, installées de manière que le câble vint se placer verticalement dans le puits sans être soumis à des courbures exagérées, de façon à éviter la dégradation de l'isolant.

Pour en effectuer la descente, on fixa le câble électrique au vieux câble d'extraction par l'intermédiaire de vis-bottes en bois de 2^m,30 de longueur, enserrant chacune directement le câble électrique et attachées au câble d'extraction par l'intermédiaire de quatre clames en fer. Ces attaches, placées par des ouvriers se tenant sur un plancher de travail, établi à l'orifice du puits, furent espacées de 23 mètres. Cette distance avait été déterminée de façon que le poids d'une longueur correspondante du câble électrique, suspendue librement dans le puits, c'est-à-dire non supportée par le câble d'extraction, fût insuffisant pour dérouler le câble du tambour. Ainsi il n'était pas à craindre de voir le câble s'échapper. Dans ces conditions, il avait été jugé inutile de munir le tambour d'un frein.

La distorsion des câbles fut combattue par la fixation au bout du câble d'extraction d'un étrier embrassant deux cordes-guides. Un poids fut en outre adapté à l'extrémité du câble électrique, de façon à en assurer la parfaite verticalité et à l'empêcher de venir en contact avec les parois du puits ou avec la cage montante.

Lorsque les deux câbles eurent atteint le fond du puits, le vieux câble d'extraction fut amarré au châssis à molettes dans une position telle, que ce câble, ainsi que le câble électrique qu'il portait, se trouvaient suspendus le long de la paroi du puits sans gêner la circulation des cages. Ce n'est qu'à la fin de la semaine, lors de l'arrêt de l'extraction, que le câble électrique fut fixé dans sa position définitive. Cette opération se pratiqua en suspendant successivement et en descendant, les vis-bottes à des arrêts fixes établis d'avance dans les parois du puits. Comme ces arrêts étaient écartés de 32 mètres, il fallut nécessairement déplacer les attaches le long du câble.

Tout le travail de fixation définitive prit une durée de 48 heures.

O. V.